ROMAN DES ROMANDS
GENERATION NOUVELLE
PRIX LITTERAIRE

17e édition du Roman des Romands

2026 - 2027

LES QUESTIONS LES PLUS FREQUEMMENT POSEES ... AVANT D'INSCRIRE UNE CLASSE

Le RdR a reçu **l'appui de la CiiP, de l'OFC et des DIP des cantons francophones, ainsi que le soutien de plusieurs fondations privées, car il favorise les rencontres entre auteurs et lecteurs, mais également entre les maîtres des différentes régions de Suisse**. Cette collaboration apporte de la fraîcheur à tout le processus, puisque chacun y vient avec son génie propre, ses approches, son programme ou ses créations ad hoc. C'est une incroyable opportunité de concevoir sa manière d'aborder les textes, **avec le soutien de nouveaux collègues et des expériences totalement originales.**

Depuis quelques années, participer au jury du RdR avec sa classe est également reconnu comme **Formation Continue attestée par l'Association Suisse des Professeurs de Français**, et donne droit à une attestation ; cela implique que **les congés** demandés à votre direction pour assister aux trois journées de rencontres avec les auteurs et les collègues seront acceptés dans ce cadre.

Déborder de la routine, des limites de son école, des programmes de son canton, et aller voir ailleurs ce qui se fait : c'est aussi former les jeunes étudiants à devenir des adultes curieux et entreprenants !

QUI PEUT S'INSCRIRE ? Tous les maîtres du secondaire 2 peuvent inscrire une ou plusieurs classes de français. Quand plusieurs classes d'un même établissement s'inscrivent, une émulation supplémentaire apparaît – et l'occasion aussi d'accueillir plus d'auteurs dans leur établissement.

QUELLES CLASSES ? N'importe quelle classe : ECG, Ecole de Commerce, Gymnase ; une classe administrative, ou un groupe de lecture (par exemple regroupement facultatif de plusieurs élèves, de plusieurs degrés ou pas, sous la houlette d'un maître). Nous recommandons les classes de degré 2 ou 3 (élèves de 16 à 18 ans).

COMBIEN DE CLASSES ? Le prix du RdR, afin de garder une qualité de travail académique, limite le nombre des inscriptions ; le comité privilégie la diversité des régions, des types d' écoles et de classes. Il est donc conseillé de s'inscrire rapidement – ou du moins de prendre contact et manifester son intention de participer au Jury dès la fin avril.

QUAND S'INSCRIRE ? Une pré-inscription est ouverte à la rentrée de Pâques, après avoir obtenu l'accord de la direction. A la fin du mois de juin, une confirmation est envoyée en fonction de la répartition entre cantons et types d'écoles. (Un contrat est alors envoyé à la direction)

COMMENT ? En remplissant la fiche d'inscription qui se trouve sur notre site ou via un mail à : info@romandesromands.

COMBIEN CA COUTE ? Selon le contrat proposé à la direction des établissements depuis 2010, **l'école paye la rencontre avec les auteur.e.s en classe** (au min 210 Frs pour 90 min, selon les recommandations des services de la culture des cantons romands et de l'AdS).

Rappelons ici que ce prix est soutenu par l'Office Fédéral de la Culture, qui recommande à chacun de trouver des **conditions de travail acceptables**. Avec le prix du RdR, on lit des auteur.e.s suisses ... comme il est recommandé par les plans d'étude suisses : cela implique un investissement des écoles !

De son côté, **l'association du RdR paye toutes les autres dépenses en dehors de la classe** : frais de transports des auteur.e.s, frais de transports des délégués de classe et du maître pour les deux journées de débat en Suisse ; frais de repas pour tout le monde, ce qui représente **plusieurs centaines de francs par classe pris en charge par le RdR**.

QUELS SONT LES ROMANS EN LICE ? voir le communiqué de presse publié par le RdR sur le site. Il sera également envoyé dans les écoles en avril.

COMMENT OBTIENT-ON LES LIVRES EN CLASSE ? Chaque maître commande lui- même les livres (en collaboration avec son Cedoc) dans une librairie locale en comptant au moins un exemplaire de chaque titre pour chaque élève.

QUI PAIE LES LIVRES TRAVAILLES EN CLASSE ? Chaque année, grâce au soutien de fondations privées ou institutions cantonales, le RdR essaye de régler la facture complète. Si les fonds reçus ne sont pas suffisants, il pourra régler au moins 10 livres par titre pour chaque classe. Dans ce cas de figure, tous les autres livres sont payés a) par l'ensemble de la classe (cela divise les frais par deux) ou b) par la caisse de l'école pour les projets spéciaux. Rappelons que les bonnes librairies accordent des rabais pour des commandes groupées.

De plus amples informations seront données lors de la confirmation officielle de l'inscription.

QUAND LES AUTEUR.E.S VIENNENT-ILS.ELLES EN CLASSE ? Deux auteurs viendront dans chaque classe au fil de l'automne (en principe un avant et un après les vacances d'automne). Mais le calendrier se remplit exclusivement **en concertation et en accord entre profs et auteur.e.s** dès la fin juin et jusqu'à mi-septembre.

LES PROFS ONT-ILS UNE PREPARATION POUR ENTRER DANS LE GRAND JURY AVEC LA CLASSE ?... Oui, et non !

NON, car chaque **maître travaille avec sa classe comme il l'entend**, organise ses cours, le rythme des lectures, des évaluations, les deux rencontres avec les auteur.e.s, bref : chacun est totalement libre, mais s'engage à ce que les élèves soient en mesure de voter en connaissance de cause. C'est un engagement moral du maître et de sa classe.

... et OUI : fin juin et/ ou fin août, **une réunion obligatoire** est organisée pour tous les maîtres, afin de leur remettre du matériel, de discuter du calendrier, d'expliquer certains aspects administratifs - et surtout pour **présenter une plateforme collaborative** entre collègues, qui, au fil de l'année, échangent des idées, des travaux, des questionnaires, etc - selon leur envie. (Billet cff de cette journée remboursé par le RdR sur présentation de la copie)

LES CLASSES RECOIVENT-ELLES DU MATERIEL SUPPLEMENTAIRE ? Oui ! l'équipe du RdR, en collaboration avec les auteur.e.s, remet à la rentrée **un dossier pédagogique spécifique** ; biographies, bibliographie, texte inédit de l'auteur pour les élèves du RdR, divers documents pour la suite de l'année, etc. Par ailleurs, les maîtres reçoivent un mémento, rappelant les étapes au fil des mois, les procédures administratives, les documents de base, etc.

COMMENT TOUT CELA SE TERMINE-T-IL POUR LES CLASSES ? A la fin janvier, une cérémonie publique est organisée dans une ville suisse : remise du prix au/ à la lauréat.e – avec les éloges rédigés par les élèves, remise de différents prix à des élèves ayant présentés des travaux artistiques en lien avec leur lecture (peinture, film, musique, théâtre), et récompense à une classe particulièrement impliquée qui reçoit un chèque pour une sortie culturelle en Suisse.

POURQUOI PARTICIPER ET SE LANCER DANS DES LECTURES INCONNUES, ALORS QUE MON PROGRAMME EST SI BIEN RODE DEPUIS DES ANNEES ?

La réponse à cette question ne sera donnée qu'en janvier, lorsque le maître et ses élèves feront le bilan :

- lire des textes contemporains : observer la société telle qu'elle est, hic et nunc !
- rencontrer des auteur.e.s qui vivent tout près de chez soi

- pouvoir discuter de l'élaboration d'un texte, de ses secrets, de son alchimie, avec l'auteur.e. et grâce à un texte précis découvrir de nouvelles manières d'écrire

- comparer plusieurs auteur.e.s sur une thématique ou un genre ; les confronter ; découvrir ce qui fait la différence d'une écriture à l'autre

- élaborer ensemble les critères d'évaluation de la lecture, sans préjugé ni présupposé – mais avec le regard de la génération nouvelle

- sortir des manuels prescripteurs de questions, d'extraits, de passages obligés, et créer ensemble une manière de devenir le seul critique des textes proposés

- travailler sur le texte contemporain, la critique, la thématique, ses personnages – et découvrir (ou pas) ce qu'il a en commun avec les textes ordinairement étudiés en classe

- satisfaire le programme du diplôme ou de la maturité en inscrivant un ou plusieurs auteur.e. suisses à l'examen final

- rencontrer toute une équipe de maîtres prêts à entrer dans la même expérience, à tester quelque chose de stimulant, et à partager une nouvelle façon d'enseigner la littérature : non pas avant les élèves, mais avec eux !

- organiser des échanges au cœur même de l'établissement, avec d'autres collègues inscrits & en collaboration avec le Cedoc dont l'équipe peut constituer un élément très stimulant.

- découvrir des collègues alémaniques ou tessinois, avec qui, ensuite, entrer en collaboration pour des échanges linguistiques ou des sorties culturelles

- permettre à un groupe de jeunes étudiant.e.s de traverser cette expérience unique, qui les mènera vers une forme de maturité et de responsabilité tout à fait évidente (c'est le premier constat que notent les maîtres dans le bilan qu'ils rédigent en fin d'année)

- ouvrir son champ d'investigation littéraire – et peut-être relativiser le poids (?) des « classiques » dans notre formation ....

Le constat se fera de lui-même, c'est une immense opportunité de renouveler une approche de la lecture et de partager avec tous les élèves une nouvelle manière d'élaborer le cours « « en progression», au fil des remarques, des débats, des interrogations et des découvertes : une expérience vraiment très enrichissante !

…

QUELQUE CHOSE N'EST PAS CLAIR ? VOUS AVEZ ENCORE DES QUESTIONS ? N'hésitez pas une minute : envoyez un mail à info@romandesromands.ch ou téléphonez directement à notre administratrice (076.424.13.16. les lundis-mercredis et jeudis matins) ou à la présidente de l'association (076.223.57.63) – tous les jours sauf le jeudi.

www.romandesromands.ch offre des détails sur le déroulement du RdR, les partenaires, les archives photos, des travaux d'élèves et des notes concernant les auteurs lus par les jeunes étudiant.e.s suisses depuis plusieurs années. Ecrivez-nous : info@romandesromands.ch et nous répondrons volontiers à vos questions.

*** *** *** *** *** *** *** *** *** *** ***

En avril 2026, une lettre circulaire est envoyée à toutes les directions des écoles ECG, des Ecoles de Commerce, des Gymnases de Suisse à qui il est demandé de bien vouloir relayer l'information auprès des maîtres de français de leur établissement.

Au cas où vous ne seriez pas tenu.e informé.e de ce courrier par votre école, veuillez nous écrire un mail, et nous vous ferons parvenir personnellement les documents de base.

©RdR, avril 2026